

Démarche	: TERRITOIRES NUMERIQUES EDUCATIFS (Etape 1) : Equipement - Candidature et validation technique par le Rectorat
Organisme	: Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Vienne (DSDEN)

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Pièces nécessaires pour la demande

- Lettre de mandat signée du Maire ou du Président de l'EPCI ou du SIVOS
- Rapport d'audit (recommandé)
- Devis d'achat des matériels (une distinction par école est à réaliser)
- Devis de diverses prestations : installation, configuration et mise en service

INFORMATIONS DIVERSES

ROLE DU DEPARTEMENT DE LA VIENNE ET DU RECTORAT

Le Rectorat de l'académie de Poitiers - DSDEN de la Vienne accompagne les collectivités dans les choix techniques et valide les demandes déposées par les communes/EPCI ou SIVOS dans le cadre du dispositif TNE, ce qui conditionne le versement de la subvention par le Département (phase 1, phase actuelle).

Le Département de la Vienne

- réceptionne et reverse les fonds de la Banque des Territoires auprès des communes/EPCI ou SIVOS qui font le choix de rentrer dans le dispositif TNE
- instruit le dossier de demande de versement de subvention, si la demande technique a été validée par le Rectorat (phase 2).
- envoi les justificatifs fournis par la commune/EPCI ou SIVOS à la Banque des Territoires
- transmet les indicateurs de suivi

DÉROULEMENT DE LA DEMARCHE DE DEMANDE DE SUBVENTION

La demande de subvention dans le cadre du dispositif "Territoires Numériques Educatifs" se déroule en 2 phases :

TERRITOIRES NUMERIQUES EDUCATIFS (Etape 1) : Equipement - Candidature et validation technique

- Phase 1 (phase actuelle) : phase de candidature et de validation technique par le Rectorat de l'académie de Poitiers qui va confirmer que le besoin exprimé, répond :
 - > soit au socle numérique de base,
 - > soit à la nécessité de remplacer du matériel jugé obsolète (de préférence à compter du 1er janvier 2024).

Une fois la demande validée par le Rectorat de l'académie de Poitiers, les travaux peuvent être réalisés.

- Phase 2 : une fois les équipements achetés, configurés et mis en service, la subvention TNE (fonds France 2030 alloués par la Banque des Territoires) peut être demandée auprès du Département de la Vienne qui instruira et versera la subvention.
 - > Le numéro de dossier généré lors de la Phase 1 (à conserver) sera alors à renseigner.

COMPOSITION DU SOCLE NUMERIQUE DE BASE

Les financements dans le cadre de "Territoires Numériques Educatifs" pour l'achat de matériel sont réservés à la mise à niveau des écoles au socle numérique de base et de préférence à compter du 1er janvier 2024, au remplacement de matériel jugé obsolète.

Celui-ci se décline en 3 volets

=> Equipement pour chaque classe qui doit être constitué :

- d'un système de projection interactif (Ecran numérique interactif (ENI) ou vidéoprojecteur interactif (VPI) + tableau blanc et enceintes)
- d'un poste de travail pour la classe
- d'un visualiseur caméra
- d'un point wifi/borne wifi

=> Equipement pour "la direction de l'école" qui doit être constitué :

- d'un ordinateur fixe ou mobile
- d'un scanner (si le photocopieur n'a pas cette fonctionnalité)

=> Equipement mutualisable pour l'équipe, qui doit être constitué :

- d'un pack de 10, 12 ou 15 tablettes et ses accessoires (coque, casque) pour 4 classes
- d'un module de stockage et recharge (valise légère contenant au maximum 10 tablettes)
- d'un serveur de fichiers (serveur NAS) + onduleur
- d'un point wifi/borne wifi

TYPE ET NOMBRE D'ECOLES ET DE CLASSES CONCERNÉES PAR VOTRE DEMANDE

Combien y a t'il d'écoles publiques sur la commune ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
-

8

9

Combien de classes élémentaires y a-t-il au sein des écoles publiques de la commune ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

0

1

2

3

4

5

6

7

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

Combien de classes maternelles y a-t-il au sein des écoles publiques de la commune ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

0

1

2

3

4

5

TERRITOIRES NUMERIQUES EDUCATIFS (Etape 1) : Equipement - Candidature et validation technique

- 7
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23

Votre demande concerne combien de classes élémentaires publiques ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18

- 19
- 20
- 21
- 22
- 23

Votre demande concerne combien de classes maternelles publiques ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23

DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Lettre de mandat signée du Maire, du Président de l'EPCI ou du SIVOS

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

-

TERRITOIRES NUMERIQUES EDUCATIFS (Etape 1) : Equipement - Candidature et validation technique

Un audit est fortement recommandé afin de vérifier que l'infrastructure en place garantit le fonctionnement des équipements qui seront installés dans les écoles.

PAR ECOLE - Devis achat du matériel et des prestations

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

PAR ECOLE - Devis achat du matériel et des prestations

Afin de s'assurer du bon fonctionnement des matériels, il est nécessaire de prendre une prestation de paramétrage des équipements (notamment des tablettes selon les préconisations du Rectorat de l'académie de Poitiers - DSDEN de la Vienne)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

PAR ECOLE - Devis achat du matériel et des prestations

Afin de s'assurer du bon fonctionnement des matériels, il est nécessaire de prendre une prestation de paramétrage des équipements (notamment des tablettes selon les préconisations du Rectorat de l'académie de Poitiers - DSDEN de la Vienne)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

PAR ECOLE - Devis achat du matériel et des prestations

Afin de s'assurer du bon fonctionnement des matériels, il est nécessaire de prendre une prestation de paramétrage des équipements (notamment des tablettes selon les préconisations du Rectorat de l'académie de Poitiers - DSDEN de la Vienne)

Autorisation d'utilisation de l'adresse mail envoyée

J'autorise le Département et le Rectorat de l'Académie de Poitiers à utiliser l'adresse mail indiquée pour communiquer avec moi et notamment me faire connaître de la décision qui sera apportée à l'issue de l'analyse de ma demande par le Rectorat (DSDEN de la Vienne)

Cochez la mention applicable

Oui

Non